

RÈGLEMENT INTÉRIEUR GOCOCAMP

ACCÈS

Le camping est **réservé aux festivaliers détenteurs d'un billet festival et du PASS CAMPING.** Un bracelet vous sera remis sur place.

La carte d'identité est obligatoire pour toute personne présente sur le site du camping.

- Mineurs de 16 à 18 ans (documents à présenter à votre arrivée) :
 - Autorisation parentale (téléchargeable sur le site).
 - Copie de la carte d'identité du tuteur légal.
- Mineurs de moins de 16 ans :
 - Présence d'un accompagnant majeur obligatoire.

Le festival n'est pas responsable des mineurs sur le camping du festival.

Nos infrastructures permettent d'accueillir les personnes en situation de handicap sur le camping. Cependant, certaines commodités, comme les sanitaires, peuvent se trouver à une certaine distance des zones de vie.

En cas de besoin spécifique (accès aux WC ou aux douches), merci de vous adresser à la régie. Un dépannage ponctuel pourra être proposé mais nous ne serons pas en mesure d'assurer un accompagnement continu.

Afin de préparer au mieux votre venue, nous vous invitons à **remplir le formulaire disponible sur notre site.**

Un parking sera mis à votre disposition pour faciliter votre arrivée et votre départ. **La réservation de ce parking est obligatoire.**

Lors de votre entrée sur le camping, l'équipe camping vous guidera pour l'installation. Merci de suivre scrupuleusement leurs consignes et de ne surtout pas encombrer les allées de secours.

ACCUEIL

Le camping est ouvert du vendredi 5 septembre à 9h au lundi 8 septembre à 12h et ceci 24h/24h.

Les campeurs ont accès aux installations fournies par l'organisateur du festival, telles que les douches, les toilettes, les points d'eau, et les éclairages et ceci gratuitement. Toute détérioration ou vol d'équipement est strictement interdit et pourra entraîner des poursuites pénales.

Les tentes doivent être placées dans les zones définies à cet effet en concertation avec l'équipe camping. **Merci de choisir des tentes dont la superficie n'excède pas 9m².** En dehors de votre tente, il n'est pas autorisé de rajouter de structures complémentaires telles que les auvents, tonnelles, bâches tendues, piscine, ...

ACTIVITÉS INTERDITES

- **Activités commerciales** : La vente de nourriture, de boissons ou de tout autre produit est interdite aux campeurs.
- **Distribution de flyers, tracts, ...** : La distribution de tout matériel promotionnel est prohibée.
- **Propreté et respect de l'environnement** : Les campeurs doivent maintenir leur emplacement propre et en bon état. Il est interdit de jeter des déchets ou des mégots de cigarette sur le sol ou dans les toilettes.
- **Installation de musique (sono)** : La musique à volume excessif n'est pas permise. Merci de respecter le repos des autres campeurs.
- **Légalité** : Conformément à la législation française, il est strictement interdit de commerçer, consommer ou posséder des substances illicites.
- **Sécurité et respect des infrastructures** : Toute personne tentant de grimper, forcer, endommager les infrastructures ou introduire des objets de manière frauduleuse sera immédiatement expulsée du camping et du festival.
- **Prévention des feux de forêt et d'espace naturel** : Pour rappel, l'arrêté préfectoral n°801 du 12/06/2025 **interdit de porter ou d'allumer un feu, ainsi que de fumer**, dans les bois, forêts et jusqu'à 200 mètres de leur lisière.

SÉCURITÉ

Aucun véhicule motorisé ou non (voiture, vélo, camping-car...) **ne peut rentrer sur le camping** y compris pour décharger du matériel.

Un parking à vélo ainsi qu'un espace dédié aux camping-cars sont mis à votre disposition.

Il est **interdit d'installer sa toile de tente** à côté de son véhicule sur le parking ou **dans tout autre endroit hors du camping**.

Les remarques ou comportements déplacés ou inappropriés ne seront pas admis au sein du festival. Le harcèlement, les agressions sexuelles, les violences physiques ou verbales, la discrimination, le racisme, l'homophobie, la transphobie, le sexism et toute forme de comportement nuisible à autrui ne seront pas tolérés.

Un pôle prévention est présent sur le camping pour accompagner toute personne en difficulté ou témoin de comportements inappropriés.

N'hésitez pas à vous y rendre pour bénéficier de l'écoute, du soutien et des conseils de l'association SAFER. Pour tout autre type de problème, vous pouvez vous adresser à l'accueil du camping ou au poste de secours.

VOL

Des agents de sécurité sont présents sur le camping. Cependant, **vous avez la responsabilité de votre matériel et de votre installation**. Ne laissez pas d'objets de valeur dans votre tente ou votre véhicule.

Le festival Golden Coast décline toute responsabilité en cas de dégradation, perte ou vol de vos effets personnels.

Un Lockers est à votre disposition au sein du camping afin d'y déposer vos affaires de valeur.

OBJETS INTERDITS

- Les objets dangereux (objets tranchants ou contondants, armes à feu, articles de pyrotechnie, engins explosifs ou incendiaires, marteaux, masses, générateurs, batteries, ...).
- Les produits inflammables, explosifs, corrosifs, comburants, toxiques, ainsi que tout type d'aérosols inflammables (parfums inclus), marqueurs et bombes de peinture, appareils contenant de l'oxygène liquide, cartouches de gaz siphon.
- Les objets sur roue (caddies, diables, brouettes, skateboards, trottinettes, patins à roulettes, chariots, ...).
- Les objets encombrants (vélos, ...).
- Tout type de feux, réchauds, barbecues, bouteilles de gaz, bougies et lampions.
- **Tout type de verre** (parfum, gourdes, bouteilles, contenants alimentaires, déodorant, produits d'hygiène etc...).
- Les fûts de bière.
- Les hampes rigides de drapeau.
- Les signes ou banderoles de nature politique, idéologique, religieuse ou publicitaire.
- Les appareils photo, cameras, selfie stick, appareils enregistreurs (de type professionnel), pointeurs lasers, drones. (Seuls sont autorisés les appareils photo de type compacts.)
- Les casques de moto.
- Les animaux.

Merci de respecter ces consignes pour faciliter le travail de la sécurité et réduire le temps d'attente. Les objets refusés ne peuvent pas être stockés dans les lockers, ceux-ci étant situés à l'intérieur du camping.

OBJETS AUTORISÉS

- Les crèmes solaires, déodorants et parfums à bille (sauf aérosols).
- Les désinfectants, gels hydroalcooliques (sauf aérosols).
- Les médicaments (merci de vous munir de votre ordonnance).
- Les petits ustensiles de cuisine non dangereux et ustensiles réutilisables.
- Les conserves métalliques.
- Les gourdes (sauf en verre).
- Les sprays d'eau sans bombe aérosol.
- Les batteries portables USB téléphone.
- Les maillets en caoutchouc.
- Les chaises et tables pliantes.
- Les Go-Pro (uniquement sur le camping).
- L'alcool (UNIQUEMENT DANS DES CONTENANTS PLASTIQUES).
- Les cubis de vin (5L max).
- La nourriture (nous vous conseillons des aliments qui se consomment vite).
- Les glacières.
- Les valises.
- Les enceintes (type JBL 20x10x9 cm).
- Les polaroïds, appareils photo jetables.

Le non-respect du règlement intérieur, ainsi que plus généralement la commission d'actes répréhensibles par la loi seront de nature à entraîner l'expulsion immédiate et définitive du site sans aucun dédommagement.